La Municipalité de Saint-Apollinaire
11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0
Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152
www.st-apollinaire.com

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil le 2 mars 2020 à 19 h 30, à la salle du conseil, 94, rue Principale.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne des parties de lot 5 332 104 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Lotbinière, situé au 14, rue des Cormiers. Le demandeur a fait une demande de dérogation mineure (Règlement no 595-2007) afin d'autoriser 2 lots de formes irrégulières.

Règlement de lotissement	Normes du règlement	Projet
N° 591-2007	Les nouveaux terrains créés après l'entrée en vigueur du présent règlement doivent être lotis selon une forme rectangulaire et régulière dont les lignes sont droites, rectilignes et non brisées.	Lotir 2 lots partiellement enclavés de formes irrégulières dont les lignes sont brisées

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 14 février 2020.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 14 février 2020.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe